



# COMMISSION DES JEUNES

## Réunion du mercredi 8 février 2023

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : Alain Marcq (par téléphone), Adrien Tourrettes, Raphaël Moll.

**Absents excusés** : Gaël André.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

**U6/U7 et U8/U9** : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U10/U11** : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

**U12/U13** : Gaël André – 06.84.42.62.71

**U15** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

**U17/U18** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : [district@lot-et-garonne.fff.fr](mailto:district@lot-et-garonne.fff.fr)

### Informations générales

Nous rappelons à l'ensemble des clubs qu'il reste des événements de fin de saison pour lesquels les clubs organisateurs ne sont pas encore définis :

- Les finales des 2 challenges U11 (sur 1 seul site) le samedi 13 mai.
- La finale du Challenge Varao U13 le samedi 3 juin.
- Les finales de Coupes U15 – U17 et U18 (sur 1 seul site) le samedi 10 juin.

N'hésitez pas à vous rapprocher du District pour déposer votre candidature.

### Rassemblements féminins U7/U9/U11

Le rassemblement féminin organisé samedi 4 février par le club de Marcellus/Cocumont a rassemblé 24 filles. Remerciements à l'ensemble des clubs présents et des joueuses présentes et au club de Marcellus/Cocumont pour la parfaite organisation. Prochain rendez-vous pour ces catégories, le samedi 25 février. Contactez Benoît Martinaud si vous souhaitez inscrire des filles sur ces rassemblements.

### U6/U7

#### Plateaux 4<sup>ème</sup> phase :

Les 3 plateaux de la 4<sup>ème</sup> phase seront publiés la semaine prochaine. Ils se dérouleront aux dates suivantes :

- Plateau n° 8 : 25 février
- Plateau n° 9 : 11 mars
- Plateau n° 10 : 25 mars

## U8/U9

### Plateaux 4<sup>ème</sup> phase :

[Les 4 plateaux de la 4<sup>ème</sup> phase](#) sont disponibles sur le site du District.

## U10/U11

### Plateaux 4<sup>ème</sup> phase :

Les 5 plateaux de la 4<sup>ème</sup> phase seront envoyés par mail et publiés en début de semaine prochaine.

### Challenge Futsal FétiS-Lahitte :

#### **Finale départementale :**

La Commission félicite l'ensemble des clubs participants à cette finale qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit aussi bien sur les terrains qu'en dehors et remercie la ville d'Agen et le SUA pour la mise à disposition des installations.

#### Classement final :

Pos.	Equipes	Pts	GA
1	Passage FC	13	8
2	SU Agen	12	4
3	FC Villeneuve / Lot	8	1
4	EBBE	7	4
5	FC Marmande	7	2
6	Confluent/USPF	7	0
7	Marcellus	7	0
8	Bias	7	-1
9	Penne Saint/Sylvestre	6	-2
10	Roquefort	4	-4
11	Monflanquin	4	-5
12	ASSA	1	-7

Les clubs du Passage FC et du SU Agen représenteront le Lot-et-Garonne lors de la finale régionale qui se déroulera le samedi 22 avril 2023 à Langon.

### Challenge Ransinan :

#### **Résultats :**

Groupe E : EBBE 3, Sainte-Livrade 2, Castelmoron 2, Casseneuil 2 et Casseneuil 3 sont qualifiés pour le tour suivant.

Les groupes et lieux des demi-finales des 2 Challenges seront publiés dans le prochain PV.

## U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

### Championnats :

Au terme de la 1<sup>ère</sup> phase de championnat, les équipes suivantes sont promues au niveau supérieur pour la 2<sup>nde</sup> phase :

- U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine : FC Marmande 1, BAFC 1 et FCPA 1 accèdent au Critérium Régional U13.
- U13 PH Crédit Agricole Aquitaine : FC Marmande 2, Gontaud 1, Castelmoron 1, BAFC 2, BAFC 3 et FCPA 2 accèdent au championnat Honneur 2<sup>ème</sup> phase.
- U13 District Crédit Agricole Aquitaine : Confluent/USPF 2, Casteljaloux, USVP, Monbahus, Castillonnès, JSVL 3, Laroque/Maurin, Laugnac, Astaffort et BAFC 4 accèdent au championnat PH 2<sup>ème</sup> phase.

### **Composition des poules 2<sup>nde</sup> phase :**

#### **U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine phase 2 :**

- Poule unique : BAFC 2 – BAFC 3 – Castelmoron 1 – Confluent 1 – FCPA 2 – FCVL 1 – Gontaud 1 – JSVL 1 – Marmande 2 – Rives d’Olt 1.

Matches aller simple ; 9 journées.

#### **U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine phase 2 :**

- Poule A : ASSA – Casteljaloux – Confluent/USPF 2 – JSVL 2 – Le Mas – Marcellus/Caumont 1 – Miramont 1 – Monbahus – Tonneins 1 – USVP.
- Poule B : Astaffort – BAFC 4 – Castillonnès – FCVL 2 – JSVL 3 – Laroque/Maurin – Laugnac – Passage FC 1 – Rives d’Olt 2 – Rives d’Olt 3.

Matches aller simple ; 9 journées.

#### **U13 District Crédit Agricole Aquitaine phase 2 :**

- Poule A : Gontaud 2 – Marcellus/Caumont 2 – Miramont 2 – Saint-Pardoux – Sainte-Bazeille.
- Poule B : Cancon – FCVL 3 – Fumel – JSVL 4 – Monflanquin.
- Poule C : Castelmoron 2 – Confluent/USPF 3 – FCPA 3 – Passage FC 2 – Tonneins 2.
- Poule D : BAFC 5 – FCPA 4 – Nérac – OS Agenais – Passage FC 3 – Roquefort.

Matches aller/retour ; 10 journées.

Les calendriers seront envoyés par mail et publiés en début de semaine prochaine.

### **Début des championnats Honneur, PH et District le samedi 25 février.**

L’horaire officiel des rencontres pour cette catégorie est 13h30. Si certains clubs ont des desideratas au niveau des horaires, merci de les communiquer rapidement au District.

### **Reports de matchs :**

#### **U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :**

Le match n° 25044676 FCVL 1 / Confluent 1 non joué le 04/02 est reporté au samedi 18 février à 10h30 après accord entre les 2 clubs.

Les matchs ci-dessous ne peuvent être reportés faute de date disponible ; les clubs concernés peuvent s’entendre pour les jouer en semaine avant le samedi 18 février au plus tard :

#### **U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :**

Match n° 25058640 OS Agenais / FCPA 3

Match n° 25058641 Laugnac / Laroque-Maurin

## U15

#### **U15 Interdistricts 24/47 :**

Match n° 25598910 GJ Neuvic Saint-Léon GV Limens / US Virazeil Puymiclan du 04/02 :

Réserve d’avant match du club de GJ Neuvic Saint-Léon GV Limens

La Commission,

Considérant la réserve d'avant-match formulée par le dirigeant de l'équipe de GJ NEUVIC SAINT-LEON GV LIMENS, M Charly FERREIRA (licence n° 2544406821) en ces termes : « *Je soussigné(e) FERREIRA CHARLY licence n° 2544406821 Dirigeant responsable du club LIMENS JSA formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs YANIS BEAU, SIMAO GONCALVES, RODRIGO ANTONIO ALMEIDA NUNES, NOA COLLET, BOUSSELHAM BEN KAHLA, PAUL CAPEZUTTI, NOAH REYT, EYTHAN MEURDRAC, JEAN DA ROS, NASSIM EL HADOUDI, ANTOINE GASHI, NOLANN BAYLE, AMIN HAJLI, MILO PAULIARD, du club U.S. VIRAZEIL PUYMICLAN, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 3 joueurs mutés.* »,

Considérant la réception de la confirmation de cette réserve d'avant-match adressée par le club GJ NEUVIC SAINT-LEON GV LIMENS depuis sa boîte mail officielle en date du lundi 6 février 2023 à 08h04 en ces termes : « *Veillez trouver ci-joint la confirmation de la réserve posée samedi 4 Février lors du match U15 INTERDISTRICT 24/47 Groupement contre Virazeil : Je soussigné, Charly Ferreira n° de licence 2544406821, éducateur du groupement, formule des réserves sur le nombre de joueurs mutés ayant participer à la rencontre du samedi 4 Février 2023. Tous les joueurs pourraient être titulaires d'une licence frappée du cachet mutation, alors que le règlement limite à 4 leur inscription sur la feuille de match.* »,

#### Sur la forme :

Juge la réserve d'avant-match et sa confirmation régulièrement posées conformément aux dispositions des articles 142 et 186.1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

#### Sur le fond :

Considérant les dispositions de l'article 160, alinéa 1<sup>er</sup> des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football selon lesquelles : « *c) Dans toutes les compétitions officielles des Liges et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.* »,

Considérant que l'alinéa 2 de ce même article 160 précise que « *Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.* »,

Considérant que le club de l'US VIRAZEIL PUYMICLAN n'a bénéficié, pour la saison 2022-2023, d'aucune mutation supplémentaire au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage et, dès lors, le nombre maximum de mutés autorisés à figurer sur la feuille de match reste celui fixé par l'article 160 précité,

Considérant qu'après examen des licences des joueurs du club de l'US VIRAZEIL PUYMICLAN présents lors de la rencontre en litige, il apparaît que 8 joueurs sont titulaires d'une licence « Mutation » dont 1 joueur titulaire d'une licence « Mutation hors période » : Yanis BEAU (licence n° 2547148703), Simao GONCALVES (licence n° 2547718786), Noa COLLET (licence n° 2547193801), Eythan MEURDRAC (licence n° 2547298527), Nassim EL HADOUDI (licence n° 2548200375), Antoine GASHI (licence n° 2548228117), Nolann BAYLE (licence n° 2547371385) et Milo PAULIARD (licence n° 2547264246),

Considérant, en conséquence, que le club de l'US VIRAZEIL PUYMICLAN a enfreint le nombre de joueurs mutés maximum autorisé et a donc méconnu les dispositions précitées,

Par ces motifs,

**Donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'US VIRAZEIL PUYMICLAN (0 but, -1 point) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de GJ NEUVIC SAINT-LEON GV LIMENS (3 buts, 3 points).**

#### Reports de matchs :

**U15 Interdistricts 24/47 :**

Le match n° 25599560 GJ Neuvic Saint-Léon GV Limens / Caumont-Le Mas prévu le 18/02 est reporté au samedi 22 avril après accord entre les 2 clubs.

#### **U15 Honneur :**

Le match n° 25617722 USVP 2 / Passage FC-Lamontjoie-Roquefort 1 prévu le 04/02 est reporté au samedi 18 mars après accord entre les 2 clubs.

## **U17 – U18**

#### **U17/U18 Honneur :**

Match n° 25560136 FCVL / Le Mas-Caumont du 04/02 :  
Match arrêté, dossier transmis à la Commission de discipline.

#### **Report de match :**

#### **U17/U18 Honneur :**

Le match n° 25560123 FCVL / Confluent-Albret prévu le 18/02 est avancé au samedi 11 février après accord entre les 2 clubs.

#### **Forfait :**

#### **U17/U18 Honneur :**

Match n° 25560131 Marcellus-Bazeille / JSVL 2 du 04/02 : forfait de Marcellus-Bazeille (2<sup>ème</sup> forfait)  
Marcellus-Bazeille : 0 but, - 1 point ; JSVL 2 : 3 buts, 3 points. Pas d'application des sanctions financières.

## **Tournois**

Liste des tournois organisés par les clubs du District :  
(en **gras**, les ajouts/modifications par rapport au précédent PV)

<b>CLUBS ORGANISATEURS</b>	<b>DATES</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>CONTACTS</b>
US GONTAUD	samedi 29 avril 2023	U10/U11	Joao : 07.68.37.89.73 @ : 519800@lfaquitaine.fr
US GONTAUD	dimanche 30 avril 2023	U12/U13	Joao : 07.68.37.89.73 @ : 519800@lfaquitaine.fr
US GONTAUD	lundi 1 <sup>er</sup> mai 2023	U8/U9	Joao : 07.68.37.89.73 @ : 519800@lfaquitaine.fr
FCPA	lundi 1 <sup>er</sup> mai 2023	U6/U7 U8/U9	ALVAREZ José : 06.25.40.06.56 @ : 560792@lfaquitaine.fr
PENNE/SAINT-SYLVESTRE	lundi 1 <sup>er</sup> mai 2023	U12/U13	BONNEFON Philippe : 06.82.03.56.10 @ : philbon2002@yahoo.fr
EBBE	jeudi 18 mai 2023	U6/U7 U8/U9	BENLLOCH Anthony : 06.29.82.11.11 @ : 522239@lfaquitaine.fr
EBBE	samedi 20 mai 2023	U10/U11	BENLLOCH Anthony : 06.29.82.11.11 @ : 522239@lfaquitaine.fr

FCPA	du samedi 27 au lundi 29 mai	U10/U11 U12/U13	@ : 560792@lfaquitaine.fr
SU AGEN	lundi 29 mai 2023	U6/U7 U8 U9	MERCERON Benjamin : 06.45.77.11.52 @ : benjaminmerceron.sua@hotmail.com
ASSA	lundi 29 mai 2023	U15	COMBAUD Clément : 06.72.96.32.01 @ : 540445@lfaquitaine.fr
AS LAUGNAC	samedi 3 juin 2023	U6-U7 U8-U9 U10-U11	BARDINA Laurent : 06.13.22.02.73 LACOSTE Sylvain : 07.77.78.21.86 LACOSTE Marianne : 06.13.99.12.91 @ : 536034@lfaquitaine.fr
AF CASSENEUIL	samedi 10 juin 2023	U6-U7	COESTIER Alain : 06 82 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfaquitaine.fr
AF CASSENEUIL	dimanche 11 juin 2023	U8-U9	COESTIER Alain : 06 82 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfaquitaine.fr
<b>FC VILLENEUVE / LOT</b>	<b>samedi 10 juin 2023</b>	<b>U8/U9 U10/U11</b>	<b>@ : bcalcat@yahoo.fr</b>
<b>FC VILLENEUVE / LOT</b>	<b>dimanche 11 juin 2023</b>	<b>U6/U7 U12/U13</b>	<b>@ : bcalcat@yahoo.fr</b>
SAINTE-LIVRADE	samedi 17 juin 2023	U12/U13	BERNARD Emilie : 07.71.01.94.88 BERNARD Fabien : 06.43.92.32.54 @ : 522271@lfaquitaine.fr
SAINTE-LIVRADE	dimanche 18 juin 2023	U8/U9 U10/U11	BERNARD Emilie : 07.71.01.94.88 BERNARD Fabien : 06.43.92.32.54 @ : 522271@lfaquitaine.fr
SAINTE-LIVRADE	samedi 24 juin 2023	U6/U7 U16	BERNARD Emilie : 07.71.01.94.88 BERNARD Fabien : 06.43.92.32.54 @ : 522271@lfaquitaine.fr
SAINTE-LIVRADE	dimanche 25 juin 2023	U18	BERNARD Emilie : 07.71.01.94.88 BERNARD Fabien : 06.43.92.32.54 @ : 522271@lfaquitaine.fr
SAINTE-LIVRADE	samedi 1 juillet 2023	U14/U17 F Séniors F	BERNARD Emilie : 07.71.01.94.88 BERNARD Fabien : 06.43.92.32.54 @ : 522271@lfaquitaine.fr

**Prochaine réunion le mercredi 15/02/2023.**

**Le Président  
A. MARCQ**